

Présenté par le
maire de Montréal
M. Denis Coderre
au conseil municipal
du 24 octobre 2016
et au conseil
d'agglomération
du 27 octobre 2016

Rapport sur la situation financière
de la Ville de Montréal

2016

Montréal 

Je suis heureux de déposer, à cette assemblée du conseil municipal du 24 octobre 2016, le rapport annuel sur la situation financière de la Ville de Montréal, conformément à l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes.

Ce document présente, dans l'ordre suivant, les principaux résultats financiers de l'année 2015, les perspectives de l'année en cours, de même que les orientations prioritaires qui guident notre Administration dans la préparation du budget de fonctionnement de 2017, tout comme dans celle du Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2017-2019.

Les états financiers vérifiés de l'exercice 2015

Pour l'année 2015, les résultats financiers de la Ville de Montréal font état d'un surplus global de 145,8 M\$. Ce deuxième surplus en autant d'années d'exercice indique bien que notre plan de révision de la gestion municipale est efficace et que nos efforts collectifs pour le réaliser portent leurs fruits. Ce constat est d'ailleurs appuyé par la firme de notation Standard & Poor's qui, en 2015, a rehaussé la cote de crédit de la Ville de A+ à AA-.

Pour ce qui est des revenus, le rapport financier montre une légère augmentation de 58,5 M\$ par rapport au budget de 2015. Cette hausse est en partie liée à l'activité immobilière : les grands projets qui se concrétisent dans la métropole commencent à produire des bénéfices pour la Ville.

Concernant les dépenses, l'année 2015 figurera dans les annales, car pour la première fois depuis longtemps, le budget municipal prévoyait des dépenses moindres que celles de l'année précédente, soit une diminution de 12,8 M\$. Non seulement nous avons respecté cette décision budgétaire, mais nous avons réalisé des économies totales de 162,0 M\$. Un tel résultat a pu être atteint par un contrôle serré des dépenses tout au long de l'année et par des interventions responsables de notre Administration, soit par le même plan de gestion que nous nous sommes donné depuis notre arrivée à l'hôtel de ville.

Parmi nos interventions, la mise en œuvre, en 2015, de la Réforme du financement des arrondissements a certainement joué un rôle important : elle a assuré, à la fois, un financement équitable pour tous les arrondissements, un déploiement optimal des opérations et surtout une harmonisation de la qualité de services pour l'ensemble des Montréalais et Montréalaises.

Les perspectives financières de l'exercice en cours

Selon l'état des revenus et des dépenses au 31 août 2016, projeté à la fin de l'exercice, nous anticipons un surplus de 62,8 M\$ pour l'année en cours. Comme pour 2015, cette prévision positive est principalement attribuable à notre contrôle rigoureux des dépenses. Parmi les mesures mises en place, le Plan quinquennal de main-d'œuvre (PQMO) compte parmi les plus efficaces.

Je rappelle que depuis 2014 et d'ici 2018, toutes les unités municipales participent à la réussite du PQMO, qui consiste à diminuer le nombre d'employés de la Ville dans le but de réduire la part du budget consacrée à la masse salariale.

Les orientations générales pour le budget de 2017

Lorsque des actions ont des retombées positives, elles doivent être menées à terme. C'est donc dans un esprit de continuité et de détermination que notre Administration poursuivra, en 2017, son travail pour atteindre le contrôle optimal des dépenses municipales. Ce faisant, nous nous donnons les moyens de réinvestir massivement dans des infrastructures qui en ont besoin, tout en respectant la capacité de payer des contribuables.

Pour le budget de 2017, nous avons donc fixé de grandes orientations qui correspondent tout autant à nos priorités d'action qu'à nos principes de gestion des finances publiques. Parmi celles-ci, il est entendu que nous améliorerons encore la performance de notre organisation en poussant plus loin l'optimisation de nos pratiques. Ainsi, nous continuerons la mise en œuvre du PQMO et, dans un constant souci d'équité, nous poursuivrons la mise en place de la réforme du financement des arrondissements. Nous nous emploierons aussi à augmenter la part des investissements payés au comptant, une façon de diminuer le paiement de dettes et intérêts pour les contribuables de demain.

Par ailleurs, nous poursuivrons nos négociations avec nos partenaires syndicaux : ces négociations sont primordiales pour l'atteinte de nos objectifs, car elles visent à réduire le coût de la rémunération globale, ce qui inclut les régimes de retraite et les autres avantages sociaux.

Pour garder la métropole sur la voie du renouveau économique et durable, la Ville de Montréal s'emploiera à maintenir la hausse des charges fiscales générales à un maximum de 2 %. Elle continuera aussi, en 2017, à investir des sommes importantes dans le transport en commun et la redynamisation de l'économie montréalaise. D'ailleurs, nous réitérons l'importance de mettre en œuvre les recommandations du rapport du comité de travail sur la fiscalité non résidentielle et le développement économique afin d'accroître l'attractivité et la compétitivité de Montréal.

En résumé, la Ville de Montréal doit préparer un budget équilibré qui répond à des besoins multiples et croissants, mais avec des revenus limités. Pour y parvenir, il nous faut faire des choix sans jamais perdre de vue notre priorité absolue : mieux servir les citoyens et citoyennes. À titre d'exemple, nous concentrons actuellement l'entretien du matériel roulant au sein de services corporatifs ainsi que les budgets des contrats de déneigement : dès 2017, ces nouvelles mesures nous permettront d'intervenir dans ces domaines avec une plus grande cohérence sur l'ensemble du territoire montréalais tout en réduisant les coûts d'exploitation.

Les orientations générales du Programme triennal d'immobilisations 2017-2019

Depuis 2015, la Ville élabore le Programme triennal d'immobilisations (PTI) en se basant sur le Programme montréalais d'immobilisations (PMI) 2015-2024. Cet outil décennal permet de planifier nos investissements à long terme en respectant nos priorités en matière de financement et de cibles d'investissements. De cette manière, nous assurons une remise en état et un entretien adéquat de l'actif municipal, de même qu'un développement harmonieux de la ville.

En effet, d'un PTI à l'autre, notre Administration investit prioritairement dans l'entretien des infrastructures et l'amélioration des aménagements urbains, un choix qui favorise le

développement économique, culturel et social, et qui contribue à la qualité de vie des citoyens et citoyennes.

Pour les trois prochaines années, nous allons intensifier encore une fois nos efforts pour combler le déficit d'entretien de l'actif municipal, un défi majeur que nous sommes résolus à surmonter. Plus précisément, nous augmenterons nos investissements dans la réfection des réseaux d'aqueduc et d'égout. Des sommes substantielles sont aussi prévues pour maintenir et améliorer l'état du réseau routier et des pistes cyclables. De plus, le budget alloué au Plan de forêt urbaine servira à réaménager et mettre aux normes les grands parcs de Montréal.

Montréal accueille actuellement, et pour les années à venir, des chantiers d'envergure qui métamorphosent et modernisent plusieurs de ses secteurs. La Ville continuera à soutenir les grands travaux d'infrastructures et d'aménagement urbain déjà lancés, notamment pour le Campus Outremont et Griffintown, la transformation de l'autoroute Bonaventure en boulevard urbain, la requalification urbaine du secteur Namur–De la Savane et l'intégration du réseau routier municipal au futur échangeur Turcot.

Parlant de modernité, la réalisation de divers projets de services numériques consolidera la position de Montréal en tant que ville intelligente et numérique. Les activités essentielles de la Ville pourront compter sur des solutions de télécommunication hautement performantes. Des projets de mobilité urbaine proposeront aux citoyens et citoyennes des outils et des applications numériques fournissant, en temps réel, de l'information sur l'état du réseau routier et le trafic, ce qui facilitera grandement les déplacements dans la métropole.

L'année 2017 étant celle du 375^e anniversaire de Montréal, l'administration municipale mènera à bien plusieurs projets qui enrichiront notre patrimoine culturel et social. L'expansion du musée Pointe-à-Callière, l'aménagement d'un parc au complexe environnemental de Saint-Michel, le renouvellement de la place Vauquelin et l'aménagement de la promenade urbaine fleuve-montagne comptent parmi ces principaux legs.

La liste des contrats excédant une dépense de 25 000 \$

Toujours conformément à l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes, je dépose également aujourd'hui une liste de tous les contrats de plus de 25 000 \$ et des contrats de plus de 2 000 \$ ayant été conclus avec un même contractant, lorsque la somme de ces contrats est supérieure à 25 000 \$. Je mentionne que cette liste peut être obtenue en s'adressant à la Direction du greffe de la Ville de Montréal.

En conclusion

Dans quelques mois, les Montréalais et Montréalaises seront invités à célébrer l'anniversaire de la fondation de leur ville. Depuis son arrivée à l'hôtel de ville, notre Administration consacre beaucoup d'énergie à rebâtir leur confiance en un appareil municipal performant, intègre et responsable.

La solution que nous mettons de l'avant est simple, mais elle fait déjà ses preuves. En contrôlant soigneusement les finances, en les gérant pour qu'elles servent au mieux le bien public, c'est-à-dire la qualité de vie de l'ensemble des citoyens et citoyennes, en investissant judicieusement dans les infrastructures, les services à la population et les

projets d'avenir, nous sommes certains de donner aux Montréalais et Montréalaises ce qu'ils attendent de nous.

Bien qu'ils impliquent parfois des choix difficiles, nos efforts, les efforts de l'ensemble du personnel municipal portent déjà des fruits prometteurs. Notre ferme volonté d'atteindre toutes nos cibles fournit, à cet égard, la garantie que nous terminerons le travail entrepris. En 2017, les Montréalais et Montréalaises auront toutes les raisons de rendre hommage à une métropole d'exception, dans la fierté et la joie.

Le maire de Montréal,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Denis Coderre', written in a cursive style.

Denis Coderre

Report presented by
the Mayor of Montréal
Mr. Denis Coderre
at the October 24, 2016,
City Council Meeting and
at the October 27, 2016,
Urban Agglomeration
Council Meeting

Montréal's Financial Situation

2016

Montréal 

I am pleased to table at this city council meeting of October 24, 2016, the Report on Montréal's Financial Situation, in accordance with section 474.1 of the Cities and Towns Act.

This report provides the financial results of 2015, a financial outlook for the current year, as well as a description of the city's general guidelines for the preparation of the 2017 Operating Budget and the 2017-2019 Three-Year Capital Works Program.

Audited 2015 Financial Statements

Montréal's financial results for 2015 show an overall surplus of \$145.8 million. This second surplus in as many fiscal years rightly points out that our plan to review municipal management is effective and our collective efforts are paying off. This observation is supported by the Standard & Poor's rating agency, which upgraded Montréal's credit rating in 2015 from A+ to AA-.

The financial report shows a slight increase in revenue of \$58.5 million compared to the 2015 budget. This increase is due in part to large real-estate projects that are beginning to yield benefits for the city.

The year 2015 will go down in history, because for the first time in several years the city budget provided for lower expenditures than in the previous year, or a decrease of \$12.8 million. Not only have we complied with our budgetary decision, but we have achieved total savings of \$162.0 million. This result was made possible through tight control over expenditures all year long and responsible action by our administration, or the same management plan that has guided our administration since it took over at city hall.

Our administration's interventions include the implementation, in 2015, of the Borough Financing Plan Reform, which played an important role: it ensured a funding model with greater equity among boroughs, optimal deployment of operations, and above all, harmonization of quality services for all Montrealers.

Financial Outlook for the Current Period

According to the statement of income and expenditure, as of August 31, 2016, projected at the end of the fiscal period, we anticipate a surplus of \$62.8 million for the current year. As in 2015, this positive forecast is mostly the result of tight control over expenditures. The *Plan quinquennal de la main-d'œuvre (PQMO)* is one of the most effective measures to be implemented.

I would remind you that since 2014, and until 2018, all municipal units are involved in the success of this five-year workforce reduction plan, which is aimed at reducing the number of city employees and consequently, the annual payroll budget.

General Guidelines for the 2017 Budget

Actions leading to positive results must be brought to completion. It is in a spirit of continuity and determination that our administration will continue to work hard in 2017 to achieve optimal control over municipal spending. We plan to reinvest massively in infrastructures needing improvement, while respecting the taxpayers' ability to pay.

For the 2017 budget, we have therefore set out general guidelines meeting our priorities for action as well as our principles of public finance management. Among those, it is

understood that we will continue to improve our organization's performance by furthering the optimization of our practices. This way, we will continue to implement the PQMO and, out of a constant concern for equity, continue to carry out the Borough Financing Plan Reform. We will also work hard to increase cash payment of investments, a measure aimed at reducing debt payment and interest shouldered by future generations.

Furthermore, we will maintain negotiations with our union partners: these discussions are vital to reach our objectives, because they aim to reduce the cost of overall remuneration, including pension plans and other benefits.

To keep the city on the path of economic and sustainable growth, Montréal will limit general tax charge increases to 2%, maximum. It will also continue in 2017 to invest substantially in public transport and the revitalization of the city's economy. As well, we will reiterate the importance of implementing the recommendations made by the working committee on non-residential taxation and economic development in order to improve Montréal's attractiveness and competitiveness.

In short, Montréal must devise a balanced budget that meets different and increasing needs, with limited means. To achieve this, we must make choices and keep in mind our top priority to better serve the community. For example, rolling stock maintenance and the budgets for snow-removal contracts are currently under corporate department responsibility. As of 2017, new measures will permit us to act in these fields more consistently throughout Montréal and reduce operating costs.

General Guidelines for the 2017-2019 Three-Year Capital Works Program

Since 2015, the Three-Year Capital Works Program has been supported by the Montréal Capital Works Program 2015-2024. This ten-year tool has helped to guide city investments in the long term, while meeting our priorities in terms of funding and investment targets. This way, we are maintaining proper rehabilitation and maintenance of municipal assets as well as ensuring the city's harmonious development.

From one Three-Year Capital Works program to the other, our administration is investing primarily in maintaining infrastructures and improving urban developments, a choice that promotes economic, cultural and social development as well as contributes to the quality of life of Montrealers.

Over the next three years, we will once again step up efforts to overcome the municipal asset maintenance deficit, a major challenge that we are committed to resolve. More specifically, we plan to invest more for water and sewer systems repair. Substantial sums have been earmarked to maintain and improve roads and bicycle paths. In addition, the budget earmarked for the Urban Forestry Plan will be used to redevelop and upgrade our city's network of large parks.

Montréal is carrying out and will continue to develop for years to come major projects that are transforming and modernizing various areas of the city. Montréal will continue to support large infrastructure and development projects currently underway, including the Outremont Campus and Griffintown area, transformation of the Bonaventure Expressway into an urban boulevard, urban reclassification of the Namur-De la Savane area and integration of the municipal road network into the future Turcot Interchange.

Speaking on modernization, a number of digital projects will strengthen Montréal's position as a smart and digital city. Key activities will rely on high-performance telecommunications solutions. Urban mobility projects will offer residents digital tools

and applications that will provide information, in real time, on road network and traffic conditions, which will greatly facilitate travel around town.

Montréal will celebrate its 375th anniversary in 2017. And to celebrate the event, the city administration will carry out several projects to highlight our cultural and social heritage. They include expansion of the Pointe-à-Callière Museum, development of a park at the Complexe environnemental de Saint-Michel, refurbishing of Place Vauquelin and development of the St. Lawrence River and Mount Royal urban promenade.

List of Contracts in Excess of \$25,000

Under section 474.1 of the Cities and Towns Act, I am also submitting today a list of all contracts in excess of \$25,000 and contracts of more than \$2,000 that have been concluded with a single contractor if their total exceeds \$25,000. This list may be obtained by contacting Montréal's Direction du greffe.

In Conclusion

In just a few months, Montrealers will be invited to celebrate the anniversary of the founding of their city. Since first coming into office, our administration has put a lot of energy into rebuilding Montrealers' confidence in an efficient, honest and responsible municipal body.

Our solution is a simple one that has proved its worth. We plan to control and manage finances carefully to better serve the public. We are convinced that by improving the quality of life of residents, investing wisely in the city's infrastructure, community services and projects for the future, we will rise to the challenge and give Montrealers what they expect of our administration.

Although we are faced with difficult choices, our efforts and those of city personnel are already yielding promising results. Our strong commitment to achieve our goals is a guarantee of success. In 2017, Montrealers will have every reason to pay tribute to a great city in a spirit of pride and joy.



Denis Coderre
Mayor of Montréal